Form No. 3460-314 Rev A

TORO®

Count on it.

Manuel de l'utilisateur

Plateau combiné

Versa Vac

N° de modèle 07082—N° de série 403280001 et suivants

Enregistrez votre produit à www.Toro.com.
Traduction du texte d'origine (FR)

CE UK CA

3460-314

Ce produit est conforme à toutes les directives européennes pertinentes. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration d'incorporation (DOI) à la fin de ce document.

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE
Proposition 65 - Avertissement

L'utilisation de ce produit peut entraîner une exposition à des substances chimiques considérées pas l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Introduction

Ce plateau doit être utilisé avec le Versa Vac. Cette machine est destinée aux utilisateurs professionnels employés à des applications professionnelles. La machine est conçue pour déchaumer, rénover et éliminer les débris sur les grandes surfaces gazonnées en une seule passe.

Lisez attentivement cette notice pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre produit, et éviter ainsi de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Rendez-vous sur www.Toro.com pour tout document de formation à la sécurité et à l'utilisation des produits, pour tout renseignement concernant un produit ou un accessoire, pour obtenir l'adresse des concessionnaires ou pour enregistrer votre produit.

Pour obtenir des prestations de service, des pièces d'origine Toro ou des renseignements complémentaires, munissez-vous des numéros de modèle et de série du produit et contactez un concessionnaire-réparateur agréé ou le service client Toro. Inscrivez les numéros dans l'espace réservé à cet effet.

N° de modèle _____

N° de série _____

Les mises en garde de ce manuel soulignent des dangers potentiels et sont signalées par le symbole de sécurité (Figure 1), qui indique un danger pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles si les précautions recommandées ne sont pas respectées.



g000502

Figure 1
Symbole de sécurité

Ce manuel utilise deux termes pour faire passer des renseignements essentiels. **Important**, pour attirer l'attention sur des informations mécaniques spécifiques et **Remarque**, pour insister sur des informations d'ordre général méritant une attention particulière.

Table des matières

Sécurité 3
Consignes de sécurité générales 3
Autocollants de sécurité et d'instruction 3
Mise en service 4
1 Montage des bras de remorquage 4
2 Montage du plateau combiné 4
3 Contrôle de la pression des pneus 5
Vue d'ensemble du produit 6
Caractéristiques techniques 6
Outils et accessoires 6
Avant l'utilisation 6
Contrôles de sécurité avant l'utilisation 6
Réglage de la hauteur d'utilisation 6
Pendant l'utilisation 7
Consignes de sécurité pendant l'utilisation 7
Conseils d'utilisation 9
Après l'utilisation 9
Consignes de sécurité après l'utilisation 9
Nettoyage de la machine 9
Entretien 10
Programme d'entretien recommandé 10
Consignes de sécurité pendant l'entretien 10
Graissage de la machine 10
Réglage des courroies d'entraînement 11
Remplacement des doigts souples 12
Remplacement des couteaux de fléau 13

© 2022—The Toro® Company

Tous droits réservés

Sécurité

Consignes de sécurité générales

Ce produit peut sectionner les mains ou les pieds et projeter des objets. Respectez toujours toutes les consignes de sécurité pour éviter des blessures graves.

L'utilisation de ce produit à d'autres fins que celle qui est prévue peut être dangereuse pour vous-même et pour les personnes à proximité.

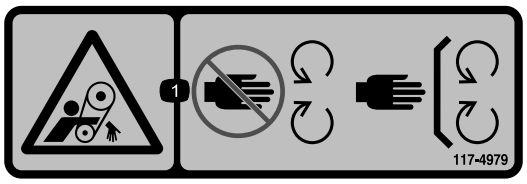
- Lisez et assimilez le contenu de ce *Manuel de l'utilisateur* avant d'utiliser la machine.
- N'approchez pas les mains ou les pieds des composants mobiles de la machine.
- N'utilisez pas la machine s'il manque des capots ou d'autres dispositifs de protection, ou s'ils sont en mauvais état.
- Ne vous tenez pas devant l'ouverture d'éjection. Tenez tout le monde, y compris les animaux domestiques, à l'écart de la machine.
- N'admettez jamais d'enfants, d'animaux, ni qui que ce soit dans le périmètre de travail. N'autorisez jamais les enfants à utiliser la machine.
- Coupez toujours le moteur du groupe de déplacement, enlevez la clé (selon l'équipement), attendez l'arrêt complet de toutes les pièces mobiles et laissez refroidir la machine avant de la régler, de la réparer, de la nettoyer ou de la ranger.

L'usage ou l'entretien incorrect de cette machine peut occasionner des accidents. Pour réduire les risques d'accidents et de blessures, respectez les consignes de sécurité qui suivent. Tenez toujours compte des mises en garde signalées par le symbole de sécurité (⚠) et la mention Prudence, Attention ou Danger. Le non respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

Vous trouverez d'autres consignes de sécurité, le cas échéant, en vous reportant aux sections respectives dans ce *Manuel de l'utilisateur*.

Autocollants de sécurité et d'instruction

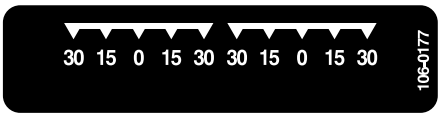
Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



decal117-4979

117-4979

1. Risque de coincement par la courroie – ne vous approchez pas des pièces mobiles et laissez toutes les protections et capots en place.



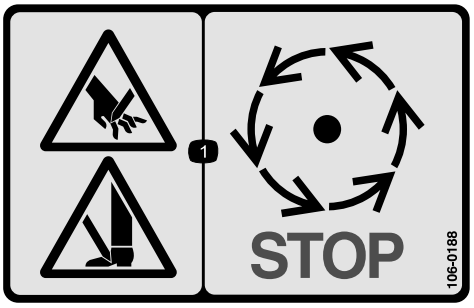
decal106-0177

106-0177



decal106-0178

106-0178



decal106-0188

106-0188

1. Risque de sectionnement des mains ou des pieds – attendez l'arrêt de toutes les pièces mobiles.



decal133-8061

133-8061

Mise en service

Pièces détachées

Reportez-vous au tableau ci-dessous pour vérifier si toutes les pièces ont été expédiées.

Procédure	Description	Qté	Utilisation
1	Bras de remorquage Axe de chape Goupille fendue	2 2 2	Montez les bras de remorquage.
2	Rondelle Goupille fendue Axe de chape	2 4 2	Montez le plateau combiné.
3	Aucune pièce requise	–	Contrôle de la pression des pneus.

1

Montage des bras de remorquage

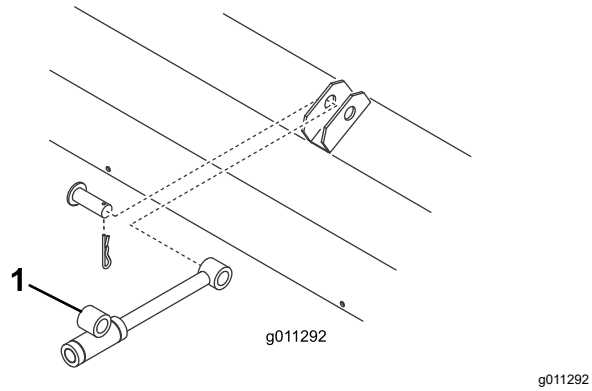
Pièces nécessaires pour cette opération:

2	Bras de remorquage
2	Axe de chape
2	Goupille fendue

Procédure

Montez les bras de remorquage à l'avant du plateau au moyen des 2 axes de chape et des 2 goupilles fendues.

Remarque: Positionnez les bras de remorquage comme montrés à la Figure 2.



g011292

Figure 2

1. Bras de remorquage

2

Montage du plateau combiné

Pièces nécessaires pour cette opération:

2	Rondelle
4	Goupille fendue
2	Axe de chape

Procédure

1. Poussez le plateau sous la machine.

   Remarque: Veillez à bien placer le fléau vers l'avant de la machine.

2. Glissez les bras de remorquage sur les goupilles du cadre. Fixez chaque bras de remorquage à la goupille du cadre au moyen d'une rondelle et d'une goupille fendue (Figure 3).

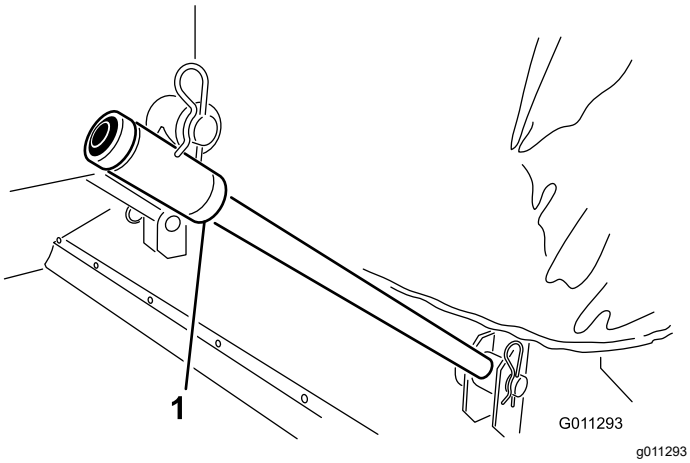


Figure 3

1. Bras de remorquage

3. Fixez chaque chaîne de levage au support sur le plateau au moyen d'un axe de chape et d'une goupille fendue (Figure 4).

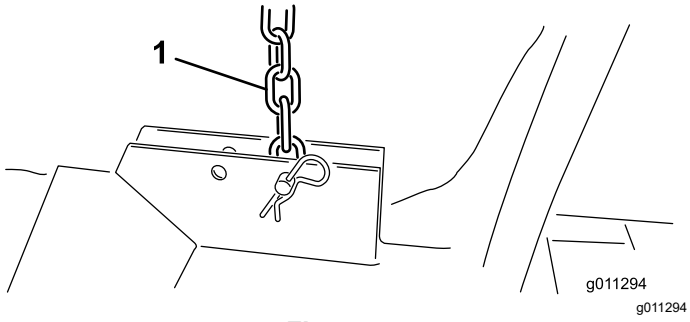


Figure 4

1. Chaîne de levage

4. Placez l'anneau de toile autour du rebord des ouvertures de la machine et du plateau (Figure 5).

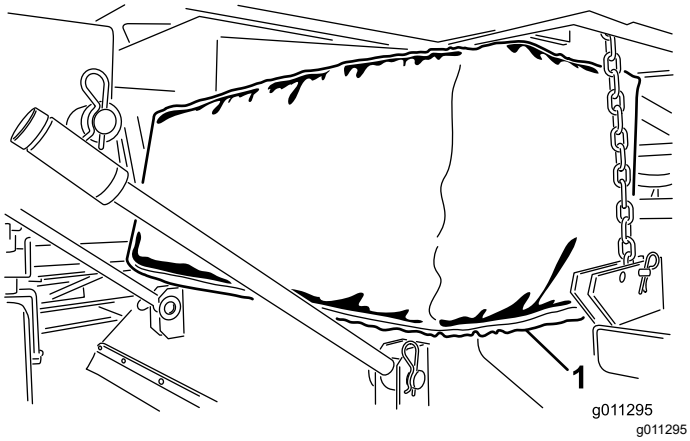


Figure 5

1. Anneau de toile

5. Branchez les raccords rapides du flexible du moteur hydraulique aux raccords de la machine, comme montré à la Figure 5.

   Remarque: Assurez-vous que les doigts souples tournent dans le sens horaire (vu du côté moteur du plateau).

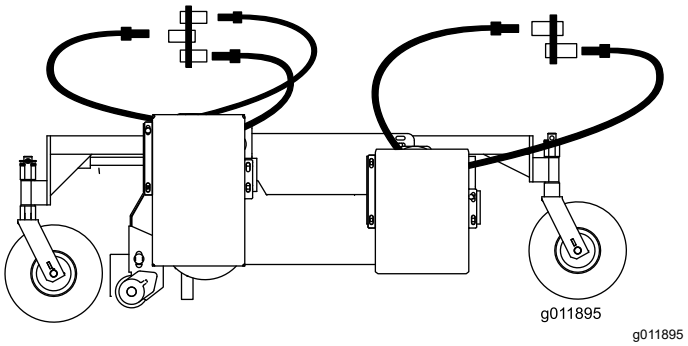


Figure 6

Remarque: Si le plateau n'est pas de niveau lorsqu'il est levé du sol, placez la chaîne de levage dans un autre trou de montage sur le support.

3

Contrôle de la pression des pneus

Aucune pièce requise

Procédure

La pression correcte des pneus des roues pivotantes est de 2,07 bar.

Vue d'ensemble du produit

Caractéristiques techniques

Largeur du plateau	198 cm
Hauteur du plateau	51 cm
Poids net	327 kg

Outils et accessoires

Une sélection d'outils et d'accessoires agréés par Toro est disponible pour augmenter et améliorer les capacités de la machine. Contactez votre concessionnaire-réparateur ou distributeur agréé ou rendez-vous sur www.Toro.com pour obtenir une liste de tous les accessoires et outils agréés.

Pour garantir un rendement optimal et conserver la certification de sécurité de la machine, utilisez uniquement des pièces de rechange et accessoires d'origine Toro. Les pièces de rechange et accessoires provenant d'autres constructeurs peuvent être dangereux, et leur utilisation risque d'annuler la garantie de la machine.

Utilisation

Remarque: Les côtés gauche et droit de la machine sont déterminés d'après la position d'utilisation normale.

Avant l'utilisation

Contrôles de sécurité avant l'utilisation

Consignes de sécurité générales

- Ne confiez jamais l'utilisation ou l'entretien de la machine à des enfants ou à des personnes non qualifiées. La réglementation locale peut imposer un âge minimum pour les utilisateurs. Le propriétaire de la machine doit assurer la formation de tous les utilisateurs et mécaniciens.
- Familiarisez-vous avec le maniement correct du matériel, les commandes et les symboles de sécurité.
- Apprenez à arrêter la machine et le moteur rapidement.
- N'utilisez pas la machine s'il manque des capots ou d'autres dispositifs de protection, ou s'ils sont défectueux.
- Vérifiez le serrage de tous les raccords hydrauliques, ainsi que l'état de toutes les conduites et tous les flexibles hydrauliques avant de mettre le système sous pression.
- Avant d'utiliser la machine, vérifiez toujours que les couteaux du fléau sont en bon état. Remplacez les couteaux usés ou endommagés.
- Inspectez la zone de travail et débarrassez-la de tout objet susceptible d'être heurté par la machine.
- Vérifiez auprès du fournisseur ou du constructeur du groupe de déplacement qu'il peut être utilisé avec un outil de ce poids.

Réglage de la hauteur d'utilisation

La hauteur d'utilisation est réglée à l'usine pour une hauteur d'herbe de 13 mm. Vous pouvez modifier ce réglage de 13 à 76 mm en déplaçant les entretoises et en remettant les vis de fixation des poutres des roues pivotantes aux plaques de réglage de hauteur de coupe.

1. Retirez les vis, les rondelles et les écrous qui fixent une poutre aux plaques de réglage de hauteur (Figure 7).

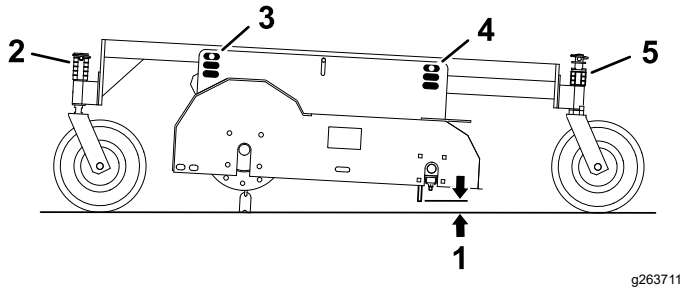


Figure 7

1. Hauteur de l'herbe
2. Roue pivotante avant
3. Fentes avant
4. Fentes arrière
5. Roue pivotante arrière

2. Reportez-vous au tableau ci-dessous pour déterminer quelles les fentes avant et arrière utiliser.

Roue pivotante avant	**Hauteur de coupe**	**Roue pivotante arrière**
Réglez le plateau en **haut** de la fente avant et en **haut** de la fente arrière.		
2 entretoises (½")	13 mm	1 entretoise (½")
1 entretoise (½")	25 mm	3 entretoises (½")
1 entretoise (¼")	38 mm	5 entretoises (½")
Réglez le plateau en **haut** de la fente avant et au **centre** de la fente arrière.		
1 entretoise (⅛")	51 mm	4 entretoises (½") et 1 entretoise (¼")
Réglez le plateau en **haut** de la fente avant et en **bas** de la fente arrière.		
Pas d'entretoises	64 mm	4 entretoises (½")
Pas d'entretoises	76 mm	5 entretoises (½") et 1 entretoise (¼")

3. Utilisez les fentes avant et arrière pour fixer la poutre de roue pivotante à la plaque de réglage de hauteur à l'aide des vis, rondelles et écrous retirés précédemment.

   Remarque: Placez les rondelles à l'extérieur des plaques de réglage de hauteur.

4. Répétez la procédure de l'autre côté du plateau.

   Remarque: Toutes les roues pivotantes doivent être réglées à la même hauteur.

5. Enlevez l'axe de chape de l'axe de pivot (Figure 8)

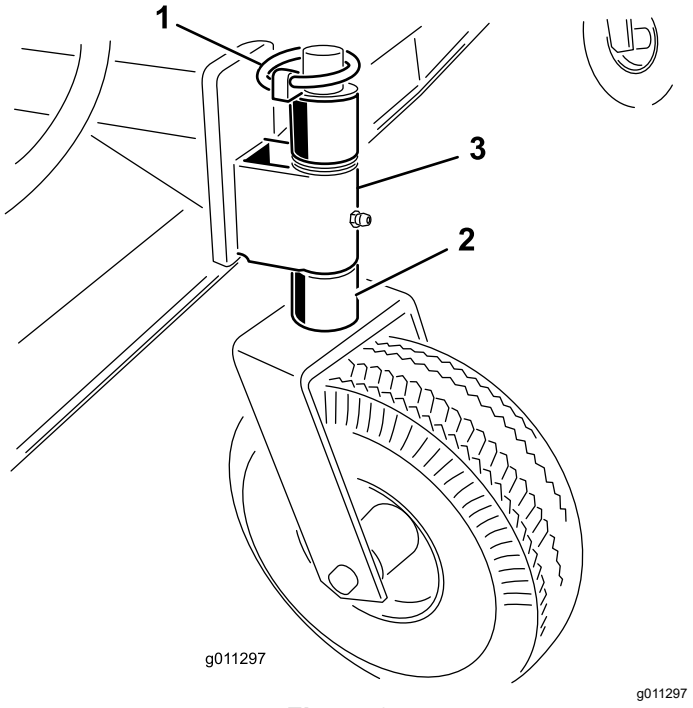


Figure 8

1. Axe de chape
2. Entretoise
3. Bras de roue pivotante

6. Retirez ou ajoutez des entretoises en C sur l'arbre de pivot, sous le bras pivotant, pour obtenir la hauteur voulue (voir le tableau et Figure 8).
7. Placez toutes les entretoises restantes sur l'axe de pivot au dessus du bras pivotant.
8. Fixez l'ensemble avec l'axe de chape.
9. Procédez de même pour les autres roues pivotantes.

Pendant l'utilisation

Consignes de sécurité pendant l'utilisation

Consignes de sécurité générales

- Le propriétaire/l'utilisateur est responsable des accidents pouvant entraîner des dommages corporels ou matériels et peut les prévenir.
- Portez des vêtements appropriés, y compris une protection oculaire, des chaussures solides à semelle antidérapante, un pantalon et des protecteurs d'oreilles. Si vos cheveux sont longs, attachez-les et ne portez pas de vêtements amples ni de bijoux pendants.
- Accordez toute votre attention à l'utilisation de la machine. Ne faites rien d'autre qui puisse vous

distraire, au risque de causer des dommages corporels ou matériels.

- N'utilisez pas la machine si vous êtes fatigué, malade ou encore sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments.
- Ne transportez jamais de passagers sur la machine et tenez tout le monde, y compris les animaux, à l'écart de la machine en marche.
- Débrayez toujours la PDF, coupez le moteur du groupe de déplacement, enlevez la clé, attendez l'arrêt de toutes les pièces mobiles et faites refroidir la machine avant de quitter le poste de conduite.
- Les couteaux du fléau peuvent ramasser et projeter des débris et de petits objets sur la trajectoire de la machine pendant l'utilisation. Protégez-vous toujours les yeux et la tête pour éviter d'être blessé par des débris projetés, et tenez les enfants, les autres personnes et les animaux à l'écart de la surface de travail.
- N'enjambez pas l'arbre de PDF pour passer de l'autre côté de la machine. Faites le tour de la machine.
- Tenez-vous toujours à l'extrême gauche ou droite de la machine quand vous ouvrez le hayon.
- N'utilisez la machine que si la visibilité est bonne pour éviter les trous ou autres dangers cachés.
- N'approchez pas les mains ni les pieds des couteaux du fléau.
- Avant de faire marche arrière, vérifiez que la voie est libre juste derrière la machine et sur sa trajectoire.
- Arrêtez la machine, coupez le moteur, attendez l'arrêt complet de toutes les pièces mobiles et examinez la machine si vous heurtez un obstacle ou si elle vibre de manière inhabituelle. Effectuez toutes les réparations nécessaires avant de réutiliser la machine.
- Gardez toujours les pneus du groupe de déplacement gonflés à la pression correcte.
- Respectez toute la réglementation relative au transport d'équipement sur la voie publique. Assurez-vous que tous les réflecteurs et éclairages requis sont en place, propres et visibles par les véhicules circulant en sens inverse et vous dépassant.
- Ralentissez sur les routes et surfaces accidentées.
- Pour démonter ou réparer toutes les pièces en acier de l'arbre de PDF (tubes, roulements, joints, etc.), il est vivement recommandé de vous adresser à votre concessionnaire Toro agréé. Toute opération de dépose et de pose de composants pour réparation risque d'endommager certaines pièces si elle n'est pas réalisée par des techniciens qualifiés et à l'aide d'outils spécialisés.
- L'arbre de PDF ne doit pas être utilisé sans les protections fournies.

Consignes de sécurité pour l'utilisation sur les pentes

- Lisez bien les spécifications du véhicule tracteur pour éviter de dépasser ses capacités d'utilisation sur les pentes.
- Les pentes augmentent significativement les risques de perte de contrôle et de retournement de la machine pouvant entraîner des accidents graves, voire mortels. Vous êtes responsable de la sécurité d'utilisation de la machine sur les pentes. L'utilisation de la machine sur une pente, quelle qu'elle soit, demande une attention particulière.
- Vous devez évaluer l'état du terrain, l'étudier et le baliser pour déterminer si la pente permet d'utiliser la machine sans risque. Faites toujours preuve de bon sens et de discernement quand vous réalisez cette étude.
- Lisez les instructions ci-dessous relatives à l'utilisation de la machine sur les pentes et examinez votre environnement afin de déterminer si les conditions d'utilisation existantes et le site se prêtent à l'utilisation de la machine. Les variations de terrain peuvent modifier le fonctionnement de la machine sur les pentes.
- Évitez de démarrer, de vous arrêter ou de tourner sur les pentes. Évitez de changer soudainement de vitesse ou de direction. Tournez lentement et graduellement.
- N'utilisez pas la machine si l'adhérence, la direction ou la stabilité peuvent être compromises.
- Enlevez ou balisez les obstacles tels que fossés, trous, ornières, bosses, rochers ou autres dangers cachés. L'herbe haute peut masquer les accidents du terrain. Les irrégularités du terrain risquent de provoquer le retournement de la machine.
- Tenez compte du fait que la motricité de la machine peut être réduite sur l'herbe humide, en travers des pentes ou dans les descentes. La perte d'adhérence des roues motrices peut faire patiner la machine et entraîner la perte du freinage et de la direction.
- Faites preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez la machine près de fortes dénivellations, de fossés, de berges, d'étendues d'eau ou autres dangers. La machine pourrait se retourner brusquement si une roue passe par-dessus une dénivellation quelconque et se retrouve dans le vide, ou si un bord s'effondre.

Établissez une zone de sécurité entre la machine et tout danger potentiel.

Conseils d'utilisation

- Avant d'utiliser la machine, examinez la surface de travail pour déterminer dans quelle direction travailler.
- Vérifiez le bon fonctionnement de la machine avant de l'employer sur une pelouse officielle. Choisissez la hauteur d'utilisation voulue.
- Pour ne pas dévier de la ligne droite en cours de route, prenez repère sur un objet au premier plan.
- Cherchez toujours à effectuer une longue passe continue, en chevauchant légèrement sur la passe de retour.
- Sur les surfaces gazonnées, le plateau ramasse les brindilles, les brins d'herbe, les feuilles, les aiguilles et les pommes de pin, et les petits débris en général.

  Important: **Ne prenez pas de virages serrés quand la machine est en marche pour éviter d'endommager la pelouse.**

  Important: **N'utilisez pas la machine quand le rotor tourne et en position levée.**

Après l'utilisation

Consignes de sécurité après l'utilisation

Consignes de sécurité générales

- Maintenez toutes les pièces de la machine en bon état de marche et toutes les fixations bien serrées.
- Remplacez tous les autocollants usés, endommagés ou manquants.

Nettoyage de la machine

Après chaque utilisation, nettoyez et lavez soigneusement le plateau. Après le nettoyage, vérifiez l'état des composants mécaniques de la machine.

Entretien

Programme d'entretien recommandé

Périodicité d'entretien	Procédure d'entretien
Après chaque utilisation	• Graissage de la machine.
Toutes les 20 heures	• Contrôlez et réglez la courroie d'entraînement.

Consignes de sécurité pendant l'entretien

- Avant de régler, nettoyer, réviser ou quitter la machine, effectuez la procédure suivante :
  - Placez la machine sur une surface plane et horizontale.
  - Désengagez la PDF.
  - Vérifiez que le groupe de déplacement est au point mort.
  - Serrez le frein de stationnement du groupe de déplacement.
  - Coupez le moteur du groupe de déplacement et enlevez la clé.
  - Attendez l'arrêt complet de toutes les pièces en mouvement.
  - Laissez refroidir les composants de la machine avant d'effectuer tout entretien.
- Effectuez uniquement les opérations d'entretien décrites dans ce manuel. Si la machine nécessite une réparation importante ou si vous avez besoin de renseignements, faites appel à un concessionnaire Toro agréé.
- Gardez la machine en bon état de marche en resserrant régulièrement les fixations.
- Si possible, n'effectuez aucun entretien quand le moteur du groupe de déplacement est en marche. Ne vous approchez pas des pièces mobiles.
- Ne contrôlez et ne réglez jamais la tension de la courroie lorsque le moteur du groupe de déplacement est en marche.
- Libérez la pression emmagasinée dans les composants avec précaution.
- Soutenez la machine avec des cales avant de travailler dessous. Ne vous fiez pas uniquement au système hydraulique pour soutenir la machine.
- Vérifiez chaque jour que les goupilles cylindriques maintiennent bien en place la goupille de montage au rotor.
- Assurez-vous que toutes les protections sont en place après tout entretien ou réglage de la machine.
- Consultez immédiatement un médecin si du liquide est injecté sous la peau. Toute injection de liquide hydraulique sous la peau doit être éliminée dans les quelques heures qui suivent par une intervention chirurgicale réalisée par un médecin.
- Vérifiez l'état de tous les flexibles et conduits hydrauliques, ainsi que le serrage de tous les raccords et branchements avant de mettre le système hydraulique sous pression.
- N'approchez pas les mains ni aucune autre partie du corps des fuites en trou d'épingle ou des gicleurs d'où sort du liquide hydraulique sous haute pression.
- Utilisez un morceau de papier ou de carton pour détecter les fuites.
- Abaissez l'accessoire au sol et coupez le moteur pour dépressuriser complètement le système hydraulique avant de procéder à des débranchements ou des réparations du système hydraulique.
- Pour garantir le fonctionnement sûr et optimal de la machine, utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine Toro. Les pièces de rechange provenant d'autres constructeurs peuvent être dangereuses et leur utilisation risque d'annuler la garantie de la machine.

Graissage de la machine

Périodicité des entretiens: Après chaque utilisation

Le plateau est équipé de 12 graisseurs qui doivent être lubrifiés régulièrement avec de la graisse universelle au lithium nº 2.

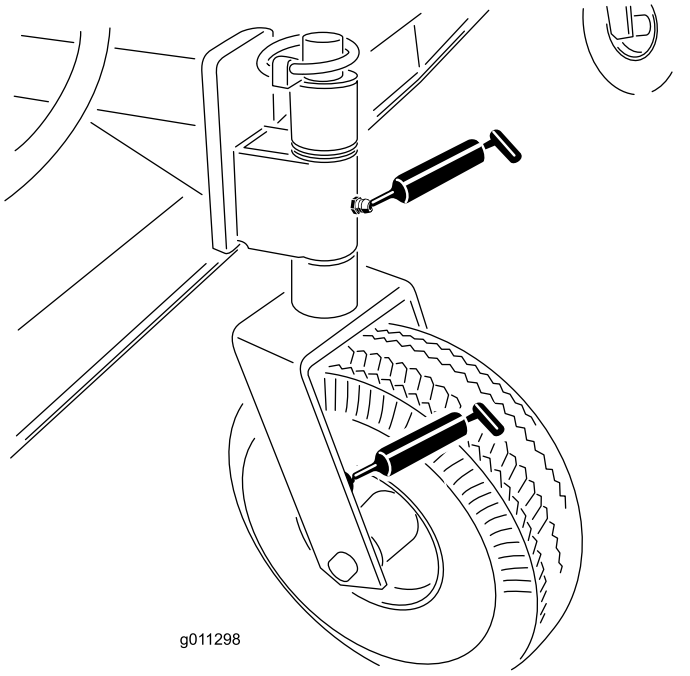
Emplacements et nombre de graisseurs :

- Roues pivotantes (2 chacune) (Figure 9)
- Roulements de rotor (4 chacun) (Figure 10)

Important: **Graissez la machine immédiatement après chaque lavage pour éliminer l'eau des roulements et ainsi en prolonger la vie.**

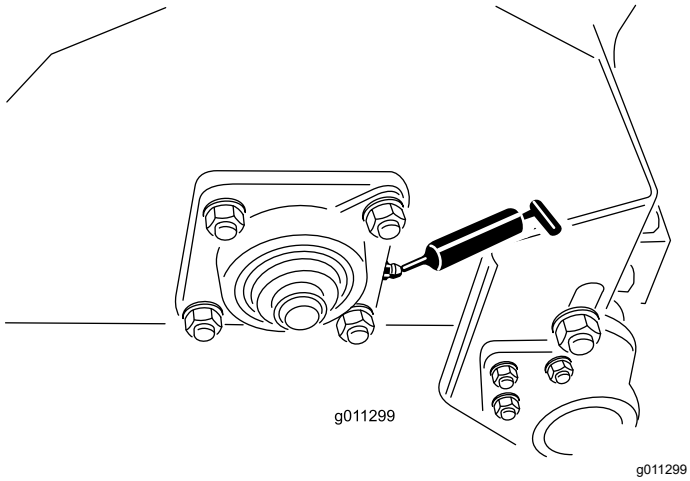
1. Essuyez chaque graisseur avec un chiffon propre.

2. Appliquez de la graisse propre jusqu'à ce qu'elle ressorte pas les joints de roulement.
3. Essuyez l'excédent de graisse.



g011298

Figure 9



g011299

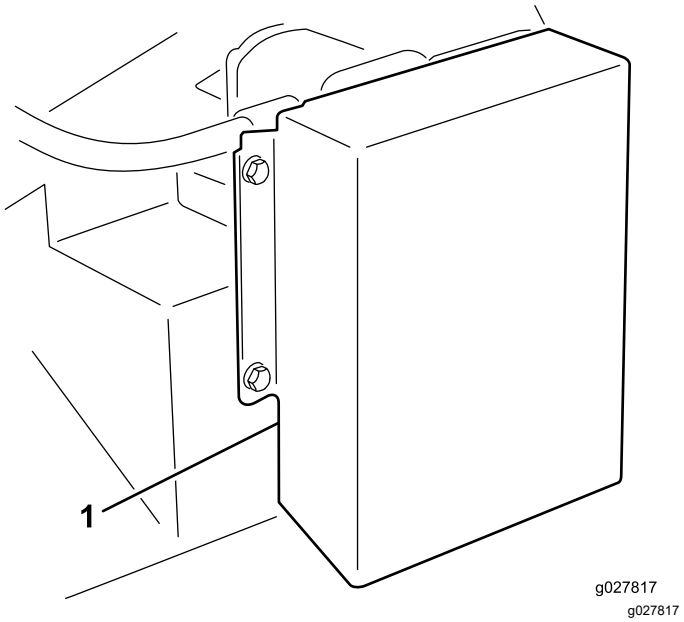
Figure 10

Réglage des courroies d'entraînement

Périodicité des entretiens: Toutes les 20 heures—Contrôlez et réglez la courroie d'entraînement.

Vérifiez que les courroies sont bien tendues pour garantir le bon fonctionnement de la machine et éviter toute usure inutile. Si la courroie grince ou patine, tendez-la comme suit :

1. Retirez les fixations qui maintiennent la protection du moteur sur le cadre du plateau (Figure 11). Déposez la protection.



g027817

Figure 11

1. Protection

2. À l'arrière du cadre, desserrez le boulon qui fixe le tendeur de courroie au cadre (Figure 12).

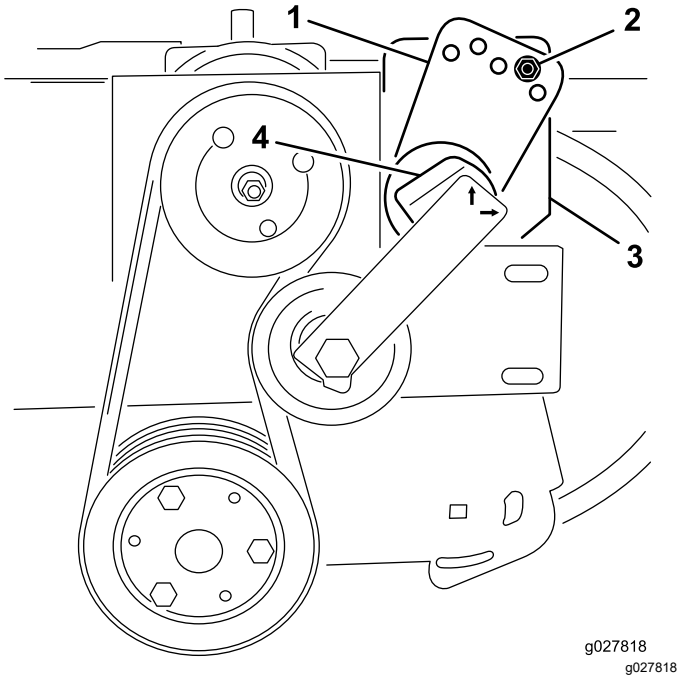


Figure 12

1. Guide de tendeur
2. Boulon et écrou
3. Boulon (arrière du cadre)
4. Tendeur

3. Retirez le boulon et l'écrou qui fixent le guide de tendeur au support de l'entraînement (Figure 12).

   Remarque: Retirez le boulon pour détendre la courroie.
4. À l'aide d'une grande clé, tournez le tendeur dans le sens horaire jusqu'à ce que l'autocollant soit en face du 15° sur le tube du tendeur.
5. Insérez le boulon dans les trous alignés du guide et fixez-le avec l'écrou.

   Remarque: Si les trous ne sont pas parfaitement alignés, tournez le guide jusqu'au trou immédiatement supérieur jusqu'à ce que l'alignement soit correct.
6. Serrez le boulon au dos du cadre pour bloquer le tendeur.
7. Montez la protection du moteur à l'aide des fixations retirées précédemment.

Remplacement des doigts souples

1. Desserrez les écrous et rondelles qui fixent les pince-doigts sur le rotor (Figure 13 et Figure 14).
2. Déposez les doigts usagés.
3. Posez les nouveaux doigts (Figure 13 et Figure 14).

   Remarque: Les doigts dépassent des pince-doigts d'environ 10 cm.
4. Serrez les écrous de fixation des doigts.

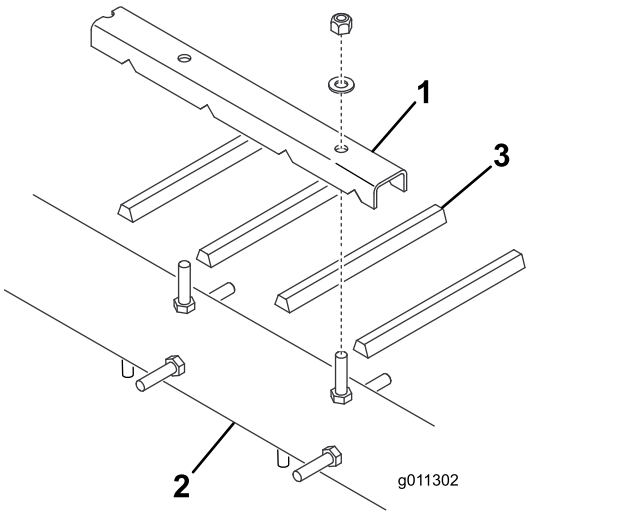


Figure 13

1. Pince-doigts
2. Rotor
3. Doigt souple

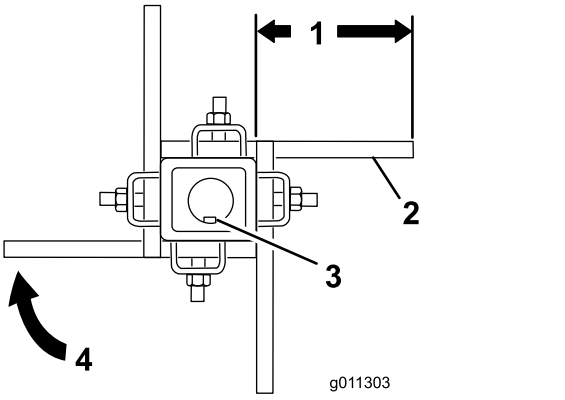


Figure 14

1. Environ 10 cm
2. Côté plat de la courroie
3. Arbre claveté
4. Rotation de la brosse

Remplacement des couteaux de fléau

Retournez ou remplacez les couteaux de fléau lorsque les bords sont arrondis par l'usure.

1. Retirez la goupille cylindrique qui fixe l'axe de montage sur le rotor (Figure 15).
2. Déposez la goupille de montage du rotor pour pouvoir retirez les couteaux et les entretoises.
3. Vérifiez l'usure des entretoises et des axes de montage. Remplacez au besoin.
4. Montez les couteaux comme suit (Figure 15).
   A. En commençant au bout du rotor, montez une entretoise et un couteau, avec un support, puis ajoutez 3 entretoises (Figure 15).
   B. Continuez ainsi jusqu'à ce que l'axe soit plein ; fixez ensuite l'axe au rotor avec la goupille cylindrique.

      Remarque: Le flasque du rotor compte comme une entretoise.
   C. Tournez le rotor à 90° et poursuivez le montage sur la section suivante.

      Remarque: Chaque section comprend 4 couteaux, 4 supports de couteau et 10 entretoises.
   D. Lorsque vous avez rempli le rotor, répétez la procédure de l'autre côté.

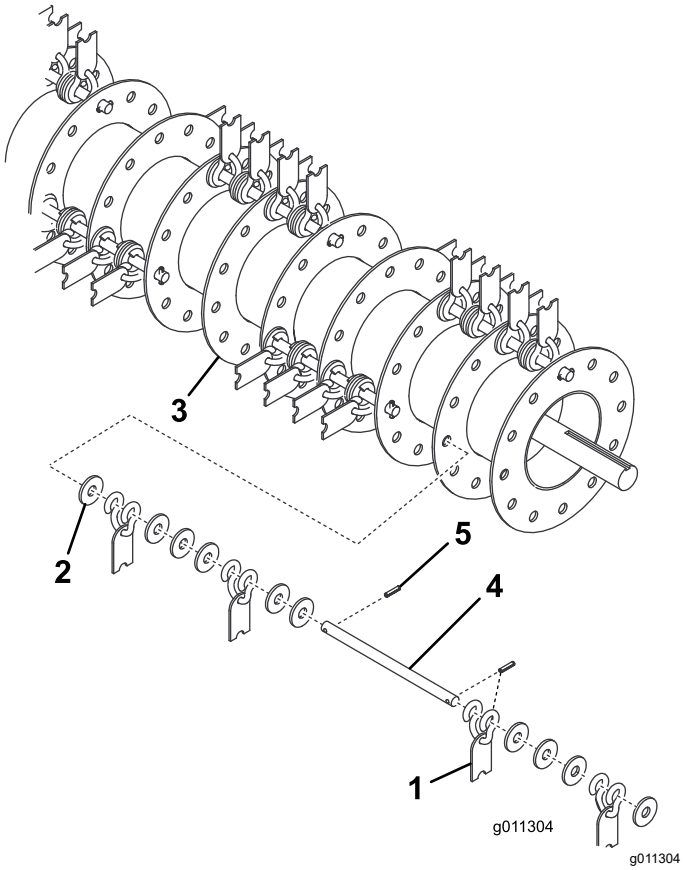


Figure 15

1. Couteau de fléau et support
2. Entretoise
3. Rotor
4. Goupille de montage
5. Goupille cylindrique

Remarques:

Remarques:

Déclaration d'incorporation

The Toro Company, 8111 Lyndale Avenue South, Bloomington, MN, USA déclare que la ou les machines suivantes sont conformes aux directives mentionnées, lorsqu'elles sont montées en respectant les instructions jointes sur certains modèles Toro comme indiqué dans les Déclarations de conformité pertinentes.

N° de modèle	N° de série	Description du produit	Description de la facture	Description générale	Directive
07082	403280001 et suivants	Plateau combiné, Versa Vac	COMBINATION DECK	Accessoire pour plateau d'aspiration	2006/42/CE

La documentation technique pertinente a été réunie comme exigé par la Partie B de l'Annexe VII de la directive 2006/42/CE.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La méthode de transmission sera électronique.

Cet équipement ne sera pas mis en service avant d'avoir été incorporé dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de le déclarer conforme à toutes les directives pertinentes.

Certifié :



Tom Langworthy
Directeur technique
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
Novembre 25, 2022

Représentant autorisé :

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro Europe NV
Nijverheidsstraat 5
2260 Oevel
Belgium

UK Declaration of Incorporation

The Toro Company, 8111 Lyndale Ave. South, Bloomington, MN, États-Unis, déclare que la ou les machines suivantes sont conformes à la réglementation mentionnée, lorsqu'elles sont montées en respectant les instructions jointes sur certains modèles Toro comme indiqué dans les Déclarations de conformité pertinentes.

N° de modèle	N° de série	Description du produit	Description de la facture	Description générale	Directive
07082	403280001 et suivants	Plateau combiné, Versa Vac	COMBINATION DECK	Accessoire pour plateau d'aspiration	S.I. 2008 nº 1597

La documentation technique pertinente a été réunie conformément aux exigences de l'Annexe 10 de la directive S.I 2008 nº 1597.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La méthode de transmission sera électronique.

Cet équipement ne sera pas mis en service avant d'avoir été incorporé dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de Conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de le déclarer conforme à toutes les réglementations pertinentes.

This declaration has been issued under the sole responsibility of the manufacturer.
The object of the declaration is in conformity with relevant UK legislation.

Représentant autorisé :

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro U.K. Limited
Spellbrook Lane West
Bishop's Stortford
CM23 4BU
United Kingdom

Tom Langworthy
Directeur technique
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
Novembre 25, 2022

Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement ?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :

AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction – www.p65Warnings.ca.gov.

Qu'est-ce que la Proposition 65 ?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D'autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu'un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu'une société a soit (1) évalué l'exposition et conclu qu'elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif » ; soit (2) choisi d'émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d'une substance chimique de la liste, sans tenter d'en évaluer l'exposition.

Cette loi s'applique-t-elle partout ?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentations, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Quelles différences entre les avertissements de Californie et les limites fédérales ?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances nécessitent l'affichage d'un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux largement inférieurs à ceux imposés par les exigences fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d'avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi tous les produits similaires ne portent-ils pas cet avertissement ?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu'il ne l'est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu'une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d'utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d'autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65 ; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi cet avertissement apparaît-il sur les produits Toro ?

Toro a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Toro fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition avec les produits Toro puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, Toro a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, la société Toro pourrait être poursuivie en justice par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.

La garantie Toro

Garantie limitée de 2 ans ou 1 500 heures

Conditions et produits couverts

The Toro Company certifie que votre produit commercial Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de 2 ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.
* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits professionnels ou au Concessionnaire de produits professionnels agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits professionnels ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Toro Commercial Products Service Department
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
+1–952–888–8801 ou +1–800–952–2740
Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le *Manuel de l'utilisateur*. Les réparations du produit nécessaires parce que les entretiens et réglages exigés n'ont pas été effectués ne sont pas couvertes par cette garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés.
- Les défaillances du Produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation qui ne sont pas défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement : plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, galets et roulements (étanches ou graissables), contre-lames, bougies, roues pivotantes et roulements, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses, débitmètres et clapets antiretour.
- Les pannes causées par une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de carburants, liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, eau ou produits chimiques non agréés.
- Les défaillances ou mauvaises performances causées par l'utilisation de carburants (essence, gazole ou biodiesel par exemple) non conformes à leurs normes industrielles respectives.
- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux. L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Garantie de la batterie ion-lithium à décharge complète :

Les batteries ion-lithium à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. À mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Remarque (batterie ion-lithium seulement) : voir la garantie de la batterie pour plus de renseignements.

Garantie à vie du vilebrequin (modèle ProStripe 02657 seulement)

Le modèle ProStripe, équipé en première monte d'un disque de friction et du débrayage de frein de lame avec protection de vilebrequin (ensemble débrayage de frein de lame [BBC] + disque de friction intégré) d'origine Toro, et utilisé par le premier acheteur en conformité avec les procédures d'utilisation et d'entretien recommandées, bénéficie d'une garantie à vie contre la flexion du vilebrequin. Les machines équipées de rondelles de friction, du débrayage du frein de lame (BBC) et autres équipements de ce type ne sont pas couvertes par la garantie à vie du vilebrequin.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company décline toute responsabilité en cas de dommages accessoires, consécutifs ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment en ce qui concerne les coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant. Toutes les garanties implicites relatives à la qualité marchande et à l'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Note concernant la garantie du système antipollution

Le système antipollution de votre Produit peut être couvert par une garantie séparée répondant aux exigences de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et/ou de la direction californienne des ressources atmosphériques (CARB). Les limitations d'heures susmentionnées ne s'appliquent pas à la garantie du système antipollution. Reportez-vous à la Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution fournie avec votre produit ou figurant dans la documentation du constructeur du moteur.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, contactez un centre de réparation Toro agréé.

374-0253 Rev I



Count on it.